

CONSTITUTION

PWT

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 677B Les Vieux
Champs, 68910 LABAROCHE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LABAROCHE du 8 février 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : PWT SIÈGE : 677B Les Vieux Champs, 68910 LABAROCHE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : La vente et l'achat, le négoce d'acier
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Mickael RICHERT, demeurant 1 Rue des Orchidées 68570 OSENBACH
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Colmar.

VF ENERGY

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2.000 €
Ayant son siège social 60A rue du
Wolffhaag 68360 SOULTZ
En cours d'immatriculation
au RCS COLMAR

Par acte sous seing privé du 13 février 2023, il a été constituée une société à responsabilité limitée dénommée :

VF ENERGY
Objet social : La climatisation et zinguerie et tous travaux de second œuvre du bâtiment, l'achat, vente de tout matériel correspondant, installation de chauffage, sanitaire, la pose, remplacement de pompes à chaleur, dépannage, service après-vente, entretien, la création, rénovation de salles de bains.
Siège social : 60A rue du Wolffhaag 68360 SOULTZ
Capital : 2.000 €
Gérance : Monsieur François VANONI demeurant 6 rue de la Fonderie 68500 WUEHNHEIM
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR.

Nadia ARCANGELI-ZERR
NOTAIRE
Successesseur de Me Jean-Marie MICHAUD
8 Avenue Wilson BP 116
25201 MONTBELIARD Cedex

SCI SUR LE RUPT

Suivant acte reçu par Me ARCANGELI-ZERR, notaire à MONTBELIARD (25) le 08/02/2023, enregistré au SPFE de MONTBELIARD le 14/02/2023 dossier 2023 00001805, il a été constituée une Société Civile Immobilière dénommée SCI SUR LE RUPT au capital de 800€, ayant son siège social à COLMAR (68000), 39 rue du 1er Cuirassiers, pour une durée de 99 ans ayant pour objet l'acquisition en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit de tous immeubles et droits immobiliers, la propriété, l'aménagement, la construction, la mise en valeur, l'administration, la gestion, l'exploitation par bail, location ou autrement dit de tous immeubles, droits immobiliers et terrains qui seront apportés à la société ou acquis par elle, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport ou construction) ou de financement (emprunt, crédit-bail) ; l'aliénation à titre onéreux ou à titre gratuit, sous quelque forme que ce soit, de tous biens ou droits immobiliers, à titre exceptionnel, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières ; l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. La société peut notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet, notamment pour garantir un prêt que contracterait personnellement un associé destiné à être versé à titre d'apport en capital ou pour le financement de l'acquisition de parts sociales ou pour garantir un prêt d'un locataire occupant un immeuble appartenant à la société de manière à assurer à la société le paiement des loyers par ce ou ces locataires. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. Apports en numéraire : 200€ par Mme Katia GETE ; 200€ par M. Guillaume MONTAVON ; 200€ par M. Flavien MONTAVON et 200€ par M. Romain GETE. M. Etienne GETE demeurant à COLMAR (68000), 39 rue du 1er Cuirassiers est nommé gérant pour une durée illimitée. Les parts sociales sont librement cessibles ou transmissibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant plus de la moitié des parts sociales. La SCI SUR LE RUPT sera immatriculée au RCS de COLMAR (68).

Pour Avis, Maître Nadia ARCANGELI-ZERR.

SAS AINSI VALA'VIE

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 27, rue de la Fraternité
68150 RIBEAUVILLE
RCS de COLMAR

Suivant acte SSP du 31 Janvier 2023 il a été constituée une SAS dénommée : **AINSI VALA'VIE**
Capital social : 5000 euros.
Siège social : 27, rue de la Fraternité 68150 RIBEAUVILLE
Objet : la vente de produits naturels, tels que thés, tisanes, épicerie, produits cosmétiques, livres, légumes et fruits bios, encens, produits et soins du bébé, textiles, objets de décoration, céramiques, vaisseaux (théières, tasses...)... La mise à disposition de services liés au bien être, La dégustation des thés et des produits sucrés salés proposés (crêpes, gâteaux secs divers...) ; la vente d'antiquité en partenariat avec un antiquaire sur la base d'un dépôt vente, l'accès à un espace salon de thé
Président : Mme Valérie LABALETTE BALTENWECK demeurant 27, rue de la Fraternité 68150 RIBEAUVILLE
Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR.

SIMSEK

Société à Responsabilité Limitée
Unipersonnelle
au capital de 1000 euros
57, rue du Lieutenant Jean De Loisy
68100 Mulhouse
RCS MULHOUSE

AVIS DE CONSTITUTION
Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SIMSEK
FORME : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
CAPITAL : 1.000,00 Euros
SIEGE SOCIAL : 57, rue du Lieutenant Jean de Loisy 68100 Mulhouse
OBJET SOCIAL : L'import-export, l'achat-vente, la commercialisation, la distribution, la promotion de tous produits alimentaires en gros, demi-gros et détail, alimentation générale, la représentation de toutes fabriques et de toutes usines, le négoce de tous produits agricoles et agroalimentaires.
- L'import-export, l'achat, la vente, le négoce, la livraison de tous produits importés ou exportés non soumise à la réglementation en vigueur le tout directement ou indirectement.
- Boulangerie, préparation et vente de sandwichs.
DURÉE : 99 ans
GÉRANCE : Mr SIMSEK Yildirim, né le 01/10/1969 à Sarioglan (Turquie), de nationalité turque, demeurant au 57, rue du Lieutenant Jean de Loisy 68100 Mulhouse, pour une durée indéterminée.
IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de Mulhouse.

E.A.R.L. FISCHER

Suivant acte sous seing privé du 01.01.2023, il a été constituée une société civile en cours immatriculation RCS Colmar.
Dénomination : E.A.R.L. FISCHER
Siège : 23 rue des Vosges 68980 BELENHEIM
Capital : 162 000 € (biens meubles)
Objet : Activité viticole
Durée : 99 ans
Gérant : FISCHER Eddy 16 rue des 3 Châteaux 68420 EGUISHHEIM

SCI LEHLI

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 40, rue de Mulhouse,
68300 SAINT-LOUIS
RCS MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint-Louis du 13 février 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI LEHLI
Siège social : 40, rue de Mulhouse, 68300 SAINT-LOUIS
Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ou des immeubles appartenant à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Raoul Clément Rémy JORDAN demeurant 5 rue des Trois Lys, 68300 SAINT LOUIS, Monsieur Daniel RUEHER demeurant 14 rue des Fleurs, 68480 RAEDERS-DORF
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, sauf exception prévue par les statuts
agrément par décision collective extraordinaire des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Mulhouse.
Pour avis
La Gérance

SCI ATHENAIS

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000,00 €
Siège social : 36 rue Paul Cézanne
68200 MULHOUSE
Société en cours de formation

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à MULHOUSE en date du 9 février 2023, il a été constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI ATHENAIS,
SIEGE SOCIAL : 36 rue Paul Cézanne, MULHOUSE (68200)
OBJET : L'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, locaux nus ou locaux meublés.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 1 000 euros
GERANCE : Monsieur Nicolas SAVARY, demeurant 14 Rue de Héringue, SAINT-LOUIS (68300).
IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.

FIBA

FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitedesaffaires@groupe-fiba.fr

HGN

Selon acte sous seing privé, en date à MULHOUSE du 10 février 2023 la société présentant les caractéristiques suivantes a été constituée :

FORME : Société Civile Immobilière
DÉNOMINATION : HGN
SIEGE SOCIAL : 18 Passage des Augustins – 68100 MULHOUSE
OBJET : l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers,
DURÉE : 99 années
CAPITAL SOCIAL : 5 000 euros
GERANCE : Monsieur Guillaume NAS-
SAU, demeurant 15 Ter Rue d'Elbach – 68210 RETZWILLER
Monsieur Grégory HANS, demeurant 15 rue des Vosges – 68500 BERRWILLER
LES PARTS :
- Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.
- Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable unanime de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
IMMATRICULATION : au RCS de MULHOUSE
Pour avis, la gérance

GROUPE REALTY HOLDING SAS

GROUPE REALTY HOLDING SAS, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5.000 Euros. **Siège social** : MULHOUSE (68200) 40, rue Jean Monnet – Melpark 5 **Objet** : toutes activités de conseil technique, de négoce, de direction, de management et d'administration d'entreprises, toutes prestations en qualité, contrôle de gestion, audit, stratégie, organisation, information, communication et informatique, l'importation, l'exportation, le négoce et toutes transactions même en qualité d'intermédiaire, de conseil ou d'assistant pour tous produits et services, la prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quelle que soient leur objet social et leur activité, la gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui de tiers par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou fusion, la gestion de son propre patrimoine, tant immobilier que mobilier, et de tout patrimoine, quel que soit sa composition, appartenant à toute personne physique ou morale, l'assistance commerciale, comptable, administrative, financière, de management, de gestion et d'organisation à ses filiales ou à toutes sociétés dans lesquelles elle détient une participation, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et marques. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de MULHOUSE. **Direction** : Monsieur Olivier DROUOT demeurant à MULHOUSE (68100) 27 E, rue du Mimosa a été désigné en qualité de Président. **Admission aux assemblées** : Tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer. **Exercice du droit de vote** : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses restreignant la libre disposition des actions** : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Pour avis
Le Président.

SCI DE LA HUTTE

Suivant acte reçu par Me Bertrand TACZANOWSKI, notaire à DELLE (90100), 3C Rue Eugène Claret, le 14/01/2023, a été constituée la société civile immobilière dénommée "SCI DE LA HUTTE". **siège social** : BALSCHWILLER (68210), rue de l'Orme. **Capital social** : 100.00€. **Objet social** : la propriété par voie d'acquisition du terrain sis à BALSCHWILLER (68210), rue de l'Orme et cadastré section 2 numéros 182/18, 210/18 et 211/18. La construction sur ce terrain d'une maison à usage d'habitation uniquement. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE.
Cessions de parts soumises à l'agrément de la société sauf entre associés.
Gérants de ladite société :
- M. Jean-Jacques Paul LEDER, demeurant à AIX LES BAINS (73100), 35 chemin des Marmillons.
- M. Christophe LEDER, demeurant à BALSCHWILLER (68210), 2 bis rue de l'Orme.
Pour avis, Me TACZANOWSKI.


SCP Fabrice PIN et Catherine JOURDAIN
Notaires
15 place de la République
68360 SOULTZ

SCI SOLEIL

Suivant acte reçu par Maître Anne CLAUDEL, notaire en l'office notarial de SOULTZ (Haut-Rhin), 15 Place de la République, dont est titulaire la SCP dénommée « Fabrice PIN et Catherine JOURDAIN, notaires associés », le 16 février 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La dénomination sociale est : SCI SOLEIL. Le siège social est fixé à : GUEBWILLER (68500), 6 rue de l'ancien Presbytère. La société est constituée pour une durée de 99 années. Le capital social est fixé à la somme de : CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR). Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés ou leurs descendants, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le gérant est Monsieur Renato CAUTILLO demeurant à 68500 GUEBWILLER, 6 rue de l'ancien Presbytère pour une durée indéterminée. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de COLMAR. Pour avis. Le notaire.

SCI TOM

Société civile immobilière
au capital de 1 000 €
Siège social : 25, Allée des Colibris
68390 BATTENHEIM

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BATTENHEIM du 01/02/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.
Dénomination sociale : SCI TOM. **Siège social** : 25, allée des Colibris, 68390 BATTENHEIM. **Objet social** : l'acquisition, la rénovation, l'administration et l'exploitation par bail, la location et la gestion de tous biens immobiliers destinés à la location. **Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. **Capital social** : 1 000 €. **Gérance** : Monsieur Thomas ZIMMER, demeurant 25, allée des Colibris 68390 BATTENHEIM. **Clauses relatives aux cessions de parts** : Agrément requis dans tous les cas. Immatriculation de la Société au RCS de MULHOUSE.
Pour avis
La Gérance

SCHWEY ELECTRICITE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2000 euros
12, Rue des Coquelicots
67390 HEIDOLSHEIM

Aux termes d'un acte sous seing privé à HEIDOLSHEIM en date du 16/02/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCHWEY ELECTRICITE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : Electricité général. **Siège social** : 12, Rue des Coquelicots 67390 HEIDOLSHEIM. **Capital** : 2000 euros. **Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. **Gérant** : M. SCHWEY Thierry, demeurant 12, Rue des Coquelicots 67390 HEIDOLSHEIM. Mention sera faite au RCS : Colmar.
pour avis, Le Gérant

SCI ROXY

Suivant acte reçu par Me Bertrand TACZANOWSKI, notaire à DELLE (90100), 3C Rue Eugène Claret, le 14/02/2023, a été constituée la société civile immobilière dénommée "SCI ROXY", siège social : MULHOUSE (68200), 39 rue Saint Georges. **Capital social** : 1.000,00 €. **Objet social** : la propriété par voie d'acquisition et la gestion, à titre civil, de l'immeuble sis à 68200 MULHOUSE, 39, rue Saint Georges. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de MULHOUSE. **Cessions de parts** : soumises à l'agrément de la société sauf entre associés. **Gérant de ladite société** : M. Mustafa KIZILDAG, demeurant à MULHOUSE (68200), 12 rue des Orfèvres.
Pour avis, Me TACZANOWSKI.

MAC

SASU au capital de 5 000 euros,
Siège social : 22, ROUTE DE
COLMAR 68750 BERGHEIM
RCS COLMAR

Suivant acte SSP du 31/01/2023 il a été constitué une SASU dénommée : **MAC**
Capital social : 5000 euros.
Siège social : 22, ROUTE DE COLMAR 68750 BERGHEIM
Objet : Conception et réalisation d'aménagements spéciaux sur véhicules, professionnels ou de loisirs, aménagement utilitaires intérieur et extérieurs y compris serrure, porte sécurisée en sous-traitance ou en direct. Maintenance industrielle
Président : M. Mathieu CERATO demeurant 8A, rue des Seigneurs 68970 GUEMART
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99ans à compter de son immatriculation au RCS de Colmar.

SCI NELI

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Kruth du 16 février 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination : **SCI NELI**. Siège social : 4 rue Mura 68820 KRUTH. **Objet social** : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de l'objet social ; L'octroi de toutes hypothèques et de garanties sur les actifs sociaux nécessaires à la réalisation de l'objet social ; La propriété, la gestion à titre civil de tout bien mobilier et valeurs mobilières de placement. **Durée** : 99 ans. **Capital social** : 1 000 € en numéraire. **Gérance** : M. Lionel BURGUNDER et Mme Nelly BURGUNDER née JEANDEL demeurant ensemble 4 rue Mura 68820 KRUTH. **Clauses relatives aux cessions de parts** : Agrément requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité des associés. **Immatriculation** : RCS de MULHOUSE.

CONGE-OGLU

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 100 euros
9A, rue de l'ill 68350 Brunstatt
RCS Mulhouse

Au terme d'un acte sous seing privé du 15 février 2023, il a été constituée une société :

Dénomination : CONGE-OGLU
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Siège social : 9A rue de l'ill 68350 Brunstatt
Objet : La Société a pour objet : Travaux de maçonnerie générale, gros œuvre de bâtiment.
Durée : 99 ans
Capital : 100 euros divisé en 100 actions de 1 euro.
Présidente : Madame TOPRAK Sengul née KARAMAN, de nationalité turque, née le 01/01/1979 à Corum (Turquie), demeurant au 45, rue Laurent 68100 Mulhouse.
Immatriculation : au RCS de MULHOUSE
Admission aux Assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix.
Pour avis
Le président

VAL BIO ENERGIES

Par acte SSP du 23/01/2023, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : VAL BIO ENERGIES. **Objet social** : La production, l'achat, la vente, la revente, la commercialisation de granulés de bois (pellets). **Siège social** : 6, rue La Forge 68160 Sainte-Marie-aux-Mines. **Capital** : 1000 €. **Durée** : 99 ans. **Président** : M. DIEZ Daniel, demeurant 7 Hergauchamps 68160 Sainte-Marie-aux-Mines. **Admission aux assemblées et droits de votes** : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. **Clause d'agrément** : Cession soumise à agrément dans tous les cas, sauf opérations de reclassement.
Immatriculation au RCS de Colmar

BEHRA IMPORT

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 1 000,00 €
Siège social : 50 Hameau de
Neuhouse 68760
GOLDBACH-ALTENBACH
Société en cours de formation

Aux termes d'un acte SSP établi à GOLDBACH-ALTENBACH en date du 16/02/2023, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes.

Dénomination : BEHRA IMPORT,
Siège social : 50 Hameau de Neuhouse, GOLDBACH-ALTENBACH (68760)
Objet : Import et vente de véhicules occasions et neufs – mandataires automobiles
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.
Capital fixe de 1 000 euros
Gérance : M. Nathan BEHRA, demeurant 50 Hameau de Neuhouse, GOLDBACH-ALTENBACH (68760).

L'ODR

Société par actions Simplifiée
Unipersonnelle
au capital de 1000 euros
32, rue de Pfstatt 68200 Mulhouse
RCS MULHOUSE

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 16 février 2023, il a été constituée une société :

Dénomination : L'ODR
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Siège social : 32, rue de Pfstatt 68200 Mulhouse
Objet : La Société a pour objet : Restauration rapide, salon de thé, vente de boissons non alcoolisées à consommer sur place ou à emporter.
Durée : 99 ans
Capital : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros
Président : Monsieur CELIK Ilyaz, de nationalité française, né le 20/11/1985 à Mulhouse (68), demeurant au 6, Place du Sundgau 68900 Thann.
Immatriculation : au RCS de MULHOUSE
Admission aux Assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix.
Pour avis
Le président


Maître Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20

SCI CGK

Aux termes d'un acte reçu par Me Sara WALTROWSKI, notaire au sein d'un Office Notarial à COLMAR (68), 8 place de la Gare, le 30 janvier 2023, il a été constituée la société dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :


Dénomination : "SCI CGK"
Forme : société civile immobilière
Capital social : 1.000 €
Apport en numéraire : 1.000 €
Durée : 99 ans
Siège : COLMAR (68), 142 Route d'Ingersheim
Objet : l'acquisition, la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers.
Gérants : M. Cahit KELES et Mme Gulay YILMAZ, demeurant à COLMAR, 142 rte d'Ingersheim.
Parts sociales : cessions soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS du Tribunal Judiciaire de COLMAR.

SCI AU SOLEIL

Société Civile Immobilière
au capital de 100,00 €
Siège social : 10 Rue des Prés
68440 STEINBRUNN-LE-BAS
Société en cours de formation

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à STEINBRUNN-LE-BAS en date du 20 janvier 2023, il a été constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI AU SOLEIL,
SIEGE SOCIAL : 10 Rue des Prés, STEINBRUNN-LE-BAS (Haut Rhin)
OBJET : l'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, locaux nus ou locaux meublés ;
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 100 euros
GERANCE : Monsieur Thomas BRUETSCHY, demeurant 10 Rue des Prés, STEINBRUNN-LE-BAS (68440), et Madame Elena BELTZER, demeurant 10 Rue des Prés, STEINBRUNN-LE-BAS (68440).
IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.


Me Anne BROGLE
Notaire associé de la Société
Civile Professionnelle
Nathalie HEIM-
CHASSIGNET et Anne
BROGLE
Notaires
11 Route de Thann
68130 ALTkirch
Tél. : 03.89.40.90.54

SCI ABCB

5 rue du Château d'Eau
68640 MUESPACH

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Anne BROGLE, notaire à ALTkirch, le 14 février 2023, de la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : « ABCB »
Forme : Société Civile Immobilière
Siège : 5 rue du Château d'Eau (68640) MUESPACH
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Objet : acquisition, la propriété, l'administration, la gestion, l'exploitation par bail, location ou autrement, la vente, l'aliénation en totalité ou en partie et la mise en valeur par tous moyens de tous biens meubles et immeubles
Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €)
Gérant : Monsieur Charles BLOCH, demeurant 5 rue du Château d'Eau (68640) MUESPACH
Cession de parts sociales : les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à d'autres personnes que les associés, qu'avec l'agrément de la Collectivité des associés.
La société sera immatriculée au RCS de MULHOUSE.
Pour avis – Me Anne BROGLE
Notaire

ETIENNE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 38 A rue Principale
68390 BALDERSHEIM
RCS MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BALDERSHEIM 01/02/2023, il a été constituée la société civile immobilière ETIENNE, ayant son siège situé 38 A rue Principale 68390 BALDERSHEIM et dont l'objet social est l'acquisition, la mise en valeur, l'aménagement, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit bien et de tous autres biens bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement.
Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Stéphanie WEIMANN (née ETIENNE), demeurant 38 A rue Principale 68390 BALDERSHEIM
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.
Immatriculation de la Société au RCS de MULHOUSE. Pour avis, la Gérance

CONSTITUTION suite

DOCTEUR WILFRID DANNER

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecins au capital de 2.500 euros
Siège social : 8A rue du Neuland 68280 SUNDHOFFEN

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SUNDHOFFEN du 8 février 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecins
Dénomination sociale : DOCTEUR WILFRID DANNER
Siège social : 8A rue du Neuland 68280 SUNDHOFFEN
Objet social : l'exercice, à titre exclusif, de la profession de médecin
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2.500 euros
Gérance : Docteur Wilfrid DANNER demeurant 19 rue des Alpes 68280 SUNDHOFFEN,
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR
Pour avis
La Gérance

KOREJOU

Société à responsabilité limitée au capital de 100 €
Siège social : 1, Impasse du Gersbach 68640 STEINSOULTZ

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25/01/2023 à STEINSOULTZ, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale** : Société à responsabilité limitée. **Dénomination sociale** : KOREJOU. **Siège social** : 1, Impasse du Gersbach, 68640 STEINSOULTZ. **Objet social** : L'acquisition, la rénovation, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion et la location de tous biens et droits immobiliers meublés ou non lui appartenant, ainsi que tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément. **Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date son immatriculation au RCS. **Capital social** : 100 €. **Gérance** : Monsieur Kylian LEROY, demeurant 1, Impasse du Gersbach, 68640 STEINSOULTZ. **Immatriculation de la Société** : RCS MULHOUSE.
Pour avis - La Gérance

Maître Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20

SCI LA CHAPELLE

Aux termes d'un acte reçu par Me Aurélie DAY, notaire au sein d'un Office Notarial à COLMAR (68), 8 place de la Gare, le 14 février 2023, il a été constitué la société dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : "SCI LA CHAPELLE"
Forme : société civile immobilière
Capital social : 1.000 €
Apport en numéraire : 1.000 €
Durée : 99 ans
Siège : SAINTE-CROIX-EN-PLAINE (68), 35 rue de Neuf Brisach.
Objet : l'acquisition, la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers.
Gérants : Monsieur Carmelo RUBBINO, demeurant à SAINTE-CROIX-EN-PLAINE (68), 19 B route de Herrlisheim et Monsieur Benoît CROISARD, demeurant 15 sentier de la Luss à COLMAR (68).
Parts sociales : cessions soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS du Tribunal Judiciaire de COLMAR.

ANNA LORENZI TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Aux termes d'un acte SSP en date du 14/02/2023, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : ANNA LORENZI TRANSACTIONS IMMOBILIERES
Forme : SASU
Capital social : 1 000 €
Siège social : 22 rue Saint Marc, 68400 RIEDISHEIM
Objet social : La transaction sur immeubles et fonds de commerce, La gestion immobilière, Le syndic de copropriétés, Les prestations touristiques et l'activité de marchand de listes, L'activité de Marchand de biens, Le conseil en investissement immobilier, Le conseil en gestion de patrimoine, Le conseil pour la gestion et les affaires, Le conseil en investissements financiers
Président : Mme Anna LORENZI demeurant 22 rue Saint Marc, 68400 RIEDISHEIM
Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies aux articles 15 et suivants des statuts avec prise en compte des voix du cédant. Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées sur un justificatif de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE

SCI MIKADO

18 rue Lyautey 68400 RIEDISHEIM au Capital de 1000 €
RCS Mulhouse

Par acte SSP en date du 16 février 2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : **MIKADO**
Objet social : Acquisition, propriété, gestion de tous les biens mobiliers et immobiliers
Siège social : 18 rue Lyautey 68400 RIEDISHEIM
Capital : 1000 euros
Gérance : M Vittorio AURELI et Mme Sophie VUILLEMIN demeurant 18 rue Lyautey 68400 RIEDISHEIM
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Mulhouse

ETF AUER

ETF AUER Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros. **Siège** : SEPPPOIS-LE-BAS (68580) 9, rue du Château. **Objet** : élagage, débordage, activités forestières et de sylviculture, bûcheronnage, l'achat, la vente et le négoce de bois de chauffage. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de MULHOUSE. **Gérant** : Monsieur Damien AUER demeurant à SEPPPOIS-LE-BAS (68580) 9, rue du Château.
Pour avis

CHROMALISS

Société à responsabilité limitée au capital de 500 Euros
Siège social : 68100 MULHOUSE 22, rue de l'Est
R.C.S. MULHOUSE

Avis est donné de la constitution suivant acte établi sous signature privée en date du 15 février 2023, pour une durée de 99 ans, d'une société à responsabilité limitée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse, dénommée CHROMALISS, au capital de 500 EUR, dont le siège social est à 68100 MULHOUSE - 22, rue de l'Est, ayant pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger, l'exploitation d'une entreprise de peinture (décor, bâtiments et industrie), l'achat, la vente et la pose de tous revêtements muraux et de façades, l'achat, la vente et la pose de tous revêtements de sols, ainsi que le ponçage et la vitrification de parquets, l'achat, la vente et la pose de tous plafonds, tous travaux de plâtrerie, l'isolation sous toutes ses formes, phonique et thermique, le ravalement, la rénovation et le sablage de façades, la mise en œuvre de tous procédés d'étanchéité, l'ignifugation et la protection incendie, le négoce et la pose de tous équipements du foyer, et d'une manière générale toutes les activités touchant à la décoration et à la restauration, ou relevant de la branche professionnelle du Bâtiment, et dont les gérants sont Monsieur Daniel SCHERRER, demeurant à 68100 MULHOUSE - 22, rue de l'Est et Monsieur Mathieu NICOLAS, demeurant à 68100 MULHOUSE - 14, rue Auguste Boehringer.
Pour avis,
La Gérance

SCI SORAPP

Aux termes d'un acte SSP en date du 11/02/2023, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : SCI SORAPP
Forme : SCI
Capital social : 1 500 €
Siège social : 26 RUE DU GAULACKER, 68360 SOULTZ HAUT RHIN
Objet social : GESTION LOCATIVE IMMOBILIERE
Gérance : M. Sebastien SODTER demeurant 26 RUE DU GAULACKER, 68360 SOULTZ HAUT-RHIN
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR

MODIFICATION

LE TERRIER BLANC

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000,00 €
Siège social : 7 rue de l'Industrie 68360 SOULTZ
849 878 301 RCS COLMAR

Transfert du siège social

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 01/10/2022 :
Le siège social a été transféré, à compter du 01/10/2022 du 7 rue de l'Industrie à SOULTZ (Haut Rhin) au 5 rue de l'Oberwald à SOULTZ (Haut Rhin)
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Dépôt légal au RCS de Colmar
Pour avis, la Présidence

SOS ELEC

Sarl au capital de 2 000,00 €
Siège social : 23 rue Basse 68510 HELFRANTZKIRCH
830 501 946 RCS MULHOUSE

Suivant décisions du 17/02/2023, l'association unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au Tribunal Judiciaire (RCS) de MULHOUSE.

E.A.R.L. SCHWEITZER FRANCK

Exploitation agricole à responsabilité limitée au Capital de 346 010 Euros
9, rue du Kastelberg 68480 KOESTLACH
R.C.S. MULHOUSE 510 889 132 (2009 D 86)

Transfert du siège social et modification des dirigeants

Par AGE en date du 06/12/22, les associés ont agréé : la démission de Mme Monique SCHWEITZER de ses fonctions de Cogérante à compter du 31/12/22 ; le transfert du siège social au (68480) KOESTLACH - 51, rue des Romains avec effet au 01/01/23. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

PUYOL A&G SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de € 12 000.-
Siège social : 68490 HOMBORG Zone Industrielle
RCS MULHOUSE 529 750 937 (2011 B 82)

Fin des mandats des commissaires aux comptes

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire et annuelle en date du 15 février 2023, il a été constaté la fin du mandat :
- de Commissaire aux Comptes titulaire de Monsieur Maurice MUNCH domicilié à 68130 ALTKIRCH - 57 rue Gilardoni,
- de Commissaire aux Comptes suppléant de Monsieur Julien MUNCH domicilié à 68130 ALTKIRCH - 57 rue Gilardoni,
et décidé de ne pas les remplacer.
Pour avis

VINIS MARCHAND DE VINS

Société à responsabilité limitée au capital de 26 500 euros
Siège social : 8 rue Gillois 68600 VOLGELSHEIM
853 374 486 RCS COLMAR

Modification du capital

Aux termes du procès-verbal de décisions unanimes des associés en date du 20 octobre 2022 et du procès-verbal de la gérance en date du 19 décembre 2022 :
- le capital social a été réduit d'une somme de 36 500 euros, pour être ramené de 63 000 euros à 26 500 euros par rachat et annulation de 26 500 parts sociales, à compter du 09 décembre 2022
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : "Le capital social est fixé à 63 000 euros."
Nouvelle mention : "Le capital social est fixé à 26 500 euros."
- il a été constaté la démission de Monsieur Nicolas ANDRE de son mandat de cogérant à compter du 09 décembre 2022 et décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis La Gérance

ETOM

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 €
porté à 20 000 €
Siège social : 25, allée des Colibris 68390 BATTENHEIM
RCS MULHOUSE 538 907 064

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 10 FEVRIER 2023 a décidé d'augmenter le capital social de 17 000 € par incorporation de réserves tant par voie d'élevation du nominal des parts existantes que par création et attribution de parts nouvelles, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées. **Ancienne mention** : Le capital social est fixé à TROIS MILLE € (3 000 €) Il est divisé en 50 parts sociales de 60 € chacune. **Nouvelle mention** : Le capital social est fixé à VINGT MILLE € (20 000 €) Il est divisé en 250 parts sociales de 80 € chacune.
Pour avis
La Gérance

SCEA BESSERER JEAN

39 rue du Général de Gaulle 68630 BENNWIHR au capital de 15 180 €
RCS Colmar 380 375 113

Les associés ont au 01.02.2023 nommé gérant M MARTIN Daniel 8 rue du Bouleau 68920 WINTZENHEIM en remplacement de Mme MARTIN née BESSE-RER Raphaëlle.



FIDAC
Fiduciaire d'Audit et de Consultants Juridiques Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

OPLA

Forme : SAS
Capital social : 1000 euros
Siège social : 9 rue des Primevères 68120 RICHWILLER
842219271 RCS de Mulhouse

Directeur Général

Aux termes d'une décision en date du 14 décembre 2022, à compter du 14 décembre 2022, l'associé unique a pris acte de la modification de la direction : Directeur général : M. Jordan GALTIER (partant). Mention sera portée au RCS de Mulhouse.

SOLIRESTO

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 14 rue François Antoine Xavier Wittersbach 68300 SAINT-LOUIS
RCS MULHOUSE 878 437 938

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale en date du 14 décembre 2022 et du procès-verbal des délibérations du Président du 17 décembre 2022 constatant la réalisation de l'augmentation de capital, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 30 000 euros par émission de 300 actions nouvelles de numéraire, et porté de 10 000 euros à 40 000 euros. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : le capital social est fixé à 10 000 €. Nouvelle mention : le capital social est fixé à 40 000 €.

EARL ANCEL

3 rue du Collège 68240 KAYSERSBERG-VIGNOBLE au capital de 189 000 €
RCS Colmar 325 615 201

Les associés ont au 31.12.2022 agréé la transformation de l'EARL en SCEA, modifié la dénomination en SCEA ANCEL et nommé gérant M ANCEL Lucas 2 rue de l'aspirant Girard, SIGOLSHEIM, 68240 KAYSERSBERG-VIGNOBLE en remplacement de M ANCEL André.

SC LXVA

SC au capital de 45000€
Siège social : 28 A route d'Issenheim 68360 SOULTZ-HAUT-RHIN
507 967 834 R.C.S. COLMAR

le 30/12/2022, l'AGE a décidé : - prendre le nom commercial "LXVA" ; - mettre en harmonie les statuts ; - modifier la date de clôture sociale, fixée au 31 décembre de chaque année. Modification au R.C.S. COLMAR.
Pour avis, le gérant

I-EVASION

Société à responsabilité limitée au capital de 500.000 €
Siège social : 68800 THANN 27, rue Kleber
479 199 036 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

L'assemblée générale extraordinaire du 22 novembre 2022, a décidé de transférer le siège social de la société de 68800 THANN - 8, rue du Floridor à 68800 THANN - 27, rue Kleber, avec effet à compter rétroactivement du 02 novembre 2022.
L'article 20 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Mulhouse.

ANNONCES LÉGALES
VOS PUBLICATIONS EN QUELQUES CLICS !
espace réservé aux professionnels

PHR
PAYSAN DU HAUT-RHIN

Publiez vos annonces légales
En France entière
avec un seul interlocuteur

Tél : 03 89 20 98 50 • annonce@phr.fr

IOS

Société par actions simplifiée au capital de 6 000 euros
Siège social : 3 Rue des Fleurs 68100 MULHOUSE
898 477 252 RCS MULHOUSE

Modification des dirigeants

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 28 décembre 2022 il résulte que :
Un nouveau Président, Monsieur Christophe UHMANN né à Colmar le 03/09/1965 demeurant 4 Rue des Primevères 68000 COLMAR, en remplacement du Président démissionnaire, Monsieur Jacky LENGAUER a été nommé à compter du 1er janvier 2023 pour une durée illimitée.
Nomination d'un Directeur Général : Monsieur Thomas SPROSS né à GUEBWILLER le 25/08/1997 demeurant 28 Rue Pierre Marie Curie 68700 CERNAY à compter du 1er janvier 2023 pour une durée illimitée. En conséquence, l'associé unique a modifié l'article 40 des statuts.

SCEA DU WEIDENWEG

9A rue des Remparts 68740 BALGAU au capital de 176 000 €
RCS COLMAR 753 651 744

Les associés ont au 01.02.2023 nommé co-gérant M JECKER Raphaël 5B route de Bâle BALGAU

BIRI

Société civile immobilière au capital de 3000 €
Siège social : 22d Chemin du Hirtzensteg 68000 COLMAR
RCS Colmar : 440 206 365

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10/02/2023, il a été décidé de transférer le siège social du 22d Chemin du Hirtzensteg 68000 COLMAR au 28 rue Saint-Josse 68000 COLMAR à compter du 10/02/2023 et de modifier l'article 3 des statuts en conséquence.

SEMC

Société à responsabilité limitée au capital de 1 004 360 €
Siège social : 68200 MULHOUSE 7, rue des Verriers
947 150 520 RCS MULHOUSE

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale mixte du 14 février 2023, l'associé unique :
- a pris acte de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes titulaire de M. Philippe RAPP et a nommé en son remplacement la société NORME AUDIT, société par actions simplifiée, société de Commissaires aux Comptes au capital de 10 000 €, ayant son siège social 68440 HABSHEIM - 9, avenue Valparc et immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 791 693 369, pour une durée de six exercices ;
- a pris acte de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes suppléant de M. Valentin WITTMANN, et décidé, de ne pas pourvoir à son remplacement, les conditions rendant nécessaire la désignation d'une commissaire aux comptes suppléant n'étant pas réunies ;
- a décidé d'augmenter de 64 566 € le capital, pour être porté à 1 068 926 €, par incorporation de réserves. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Mulhouse.
Pour avis,
La Gérance

SCI DIANES

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE au capital de 150.- €
Siège social : 29, Boulevard de l'Europe 68100 MULHOUSE
433944667 RCS MULHOUSE

De la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 23 SEPTEMBRE 2022, il résulte que Madame Mary DEMESY a démissionné de ses fonctions de gérant et que Madame Melanie VOGEL a été nommée aux fonctions de gérant. Ces décisions ont donné lieu aux modifications statutaires suivantes :
ARTICLE 16 - NOMINATION : **Ancienne mention** : La société est gérée par un ou plusieurs gérants associés ou non, personnes physiques ou personnes morales, désignée pour une durée déterminée ou non. Sont désignés en qualité de premiers gérants de la société, pour une durée indéterminée : Madame Mary RILEY, née à LEICESTER (Grande Bretagne) le 19 JUILLET 1943, Avocate, épouse de Monsieur Michel DEMESY, né à Valdoie (Territoire de BELFORT), le 10 OCTOBRE 1943, Chirurgien, demeurant à 68110 ILLZACH 56, rue de RUELISHEIM, avec lequel elle est mariée sous le régime de la séparation de biens suivant contrat de mariage reçu le 12 MARS 1985, homologué suivant jugement rendu le 05 AOUT 1985 par le Tribunal de Grande Instance de MULHOUSE et entré en force de chose jugée le 4 SEPTEMBRE 1985, par Maître Gaspard HAUTH, alors notaire à MULHOUSE de nationalité française demeurant à 68200 MULHOUSE, 14, rue de Cernay ; Madame Véronique DUPRE, née à BELFORT le 04 DECEMBRE 1960, Avocate, divorcée de nationalité française demeurant à 68100 MULHOUSE 6, avenue Joffre. **Nouvelle mention** : La société est gérée par un ou plusieurs gérants associés ou non, personnes physiques ou personnes morales, désignée pour une durée déterminée ou non. Sont désignés en qualité de gérants de la société, pour une durée indéterminée : Madame Véronique DUPRE, née à BELFORT le 04 DECEMBRE 1960, Avocate, de nationalité française demeurant à 68100 MULHOUSE 3, rue du Ventron ; Madame Melanie VOGEL, née à BONN (Allemagne) le 28 AVRIL 1972, Avocate de nationalité allemande demeurant à 68400 RIEDISHEIM 5a, rue du Collège.
Pour avis

DELEY ET MAILLARBAUX S.P. F.P.L

Société de Participation Financières de Profession Libérale de Pharmaciens d'officine sous la forme de société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 €
Ayant son siège social 9 rue du Sauvage 68100 MULHOUSE transféré au 2 rue de Madrid 90000 BELFORT 798 945 168 RCS MULHOUSE transféré au RCS BELFORT

Transfert du siège social

Le 12 janvier 2023, l'associée unique a notamment décidé de transférer le siège social de la société au 2 rue de Madrid 90000 BELFORT à compter du 12 janvier 2023.
L'article 4 des statuts sociaux a été modifié en conséquence.
Radiation au RCS de MULHOUSE ; Nouvelle immatriculation au RCS de BELFORT.

Maître Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20

SARL JULES CAHN & CIE

Modification des dirigeants

AVIS DE CHANGEMENT DE GERANT
Aux termes d'un acte reçu par Me Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR, le 9 février 2021, Mme Chantal COLMADO CAHN, unique associée de la société SARL JULES CAHN & CIE, au capital de 41.161,23 EUR, dont le siège est à COLMAR, 1 rue Saint-Nicolas, identifiée au SIREN sous le numéro 915.720.502 et immatriculée au RCS de COLMAR a décidé d'assumer la fonction de gérante de ladite société pour une durée illimitée. Mention en sera faite au RCS de Colmar

SARL ALVIDEOPRO VGOLFEUROPE

Société à responsabilité limitée au Capital social de 8000 euros
4 rue de Bâle 68180 Horbourg
Numéro SIREN RCS TI COLMAR 444974935

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15/02/2023 les associés ont décidé de transférer à compter du 15/02/2023 le siège social qui était à 1 rue de la Weiss 68125 Houssen à l'adresse suivante 4 rue de Bâle 68180 Horbourg et de nommer une cogérante en la personne de M.MULLER Hugo.
Les articles 4 et 7 des statuts a été modifié, en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Colmar
Pour avis et mention.

COLOR'AGE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 rue de Bâle 68440 ZIMMERSHEIM
RCS MULHOUSE TI 839 805 009

Transfert du siège social / Modification de l'objet

Le 2 mai 2022, l'associée unique a décidé, à compter du même jour :
- d'étendre l'objet social à l'activité de marchand de biens et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;
- de transférer le siège social au 19 rue d'Angleterre, 68170 RIXHEIM et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

FÉERIE D'ALSACE

Société à responsabilité limitée au capital de 50000 Euros
Siège social : 68390 BALDERSHEIM 12, rue de l'Eglise
499 970 309 R.C.S. MULHOUSE

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 01 février 2023, les associés statuant conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a notamment décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.
Pour avis, La Gérance

Maître Sabine DE CIAN
Notaire
33 boulevard Léon Gambetta 68100 MULHOUSE
Tél 03 89 54 20 40

SCI MATHILDE M

Siège social : 8 Chemin du Doermelbruck, 67000 STRASBOURG
Capital : € 100,00
Ancien RCS de MULHOUSE : 821554391

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15 mars 2022, les associés de la société ont décidé de transférer le siège social fixé à l'origine à 68720 TAGOLSHEIM, 4 Impasse des Orchidées à 67000 STRASBOURG, 8 Chemin du Doermelbruck.
Aux termes de cette même assemblée générale, Madame Rachel MARX née LOTA a démissionné de ses fonctions de co-gérante avec effet audit jour, Monsieur Michel MARX demeurant à 68100 MULHOUSE, 79 avenue Roger Salengro, reste seul gérant pour une durée indéterminée.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG (67).

MODIFICATION suite

EQUIBARF

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros
Siège social : 8 rue Guy de Place
ZI VIEUX-THANN
68800 THANN
853 352 870 RCS MULHOUSE

Aux termes d'une délibération en date du 30/01/2023, l'Assemblée Générale Mixte des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

SCI LE LOCAL

Au Capital de 914,49 €
56 Rue de Gal de Gaulle
68630 BENNWIHR
428 011 639 RCS COLMAR

Modification des dirigeants

Le 31 Janvier 2023, l'AGE a nommé Co-Gérant, M. Bertrand AUDEOUD demeurant 11 Rue des Eglantines 68570 OSENBACH.
Mention sera faite au RCS de Colmar.

CS INSIDE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 4 000 euros
Siège Social : 31E Rue Principale –
68510 WALTENHEIM
RCS MULHOUSE 902 468 339

Transfert du siège social

L'AGE a, en date du 31.01.2023, pris la décision de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante : 25 Rue des Cévennes – 68390 SAUSHEIM, à compter du 01.02.2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence : Ancienne mention : le siège social est fixé au 31E Rue Principale – 68510 WALTENHEIM; Nouvelle mention : le siège social est fixé au 25 Rue des Cévennes – 68390 SAUSHEIM.
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.
Pour avis.

TYRES PRICING

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 1 000,00 €
Siège social : 3 A rue d'Altkirch
68130 BERENTZWILLER
905 377 677 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

D'un PV de l'associée unique du 02/01/2023, il résulte que le siège social a été transféré, de BERENTZWILLER (68130) 3 A rue d'Altkirch, à RD 419 - 68130 JETTINGEN.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit : Le siège social est fixé à RD 419 - 68130 JETTINGEN.
Fabien ROSENBALTT, a été nommé à compter du 02/01/2023 Président de la société en remplacement de Madame Catherine BRITSCHU.
Dépôt légal au Tribunal Judiciaire (RCS) de MULHOUSE.

SCI 993

SCI au Capital social de 1200 euros
Siège social 4 rue de Bâle
68180 HORBOURG
Numéro SIREN RCS COLMAR
N° 485 287 965

Aux termes d'une assemblée générale en date du 1/02/2023 les associés ont décidé de transférer à compter du 1/02/2023 le siège social qui était à 138 grand rue 68180 HORBOURG à l'adresse suivante 4 rue de Bâle 68180 HORBOURG.
L'article 5 des statuts a été modifié, en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Colmar
Pour avis et mention.

MEILLIERE ENERGIE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 Euros
Siège social : RIEDISHEIM (68400)
13, rue du Château
512 439 571 R.C.S. MULHOUSE

L'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2023 a décidé de supprimer la dénomination sociale SARL MEILLIERE ENERGIE et d'adopter en remplacement MEILLIERE ENERGIE et de transférer la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée et d'adopter les statuts sous leur forme nouvelle, et de nommer en qualité de Président, Madame Hélène MEILLIERE demeurant à RIEDISHEIM (68400) 13, rue du Château. Admission aux assemblées - Droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Clause relative à l'agrément des cessionnaires d'actions : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable donné par décisions collective extraordinaire des associés.
Pour Avis, Le Président.

FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

KAHESION IMMOBILIER

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 rue du Gué
68720 ILLFURTH
RCS MULHOUSE – 884 691 916

Non dissolution

Aux termes d'une décision en date du 16.01.2023, l'associé unique statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de Commerce a décidé de ne pas dissoudre la société.
Mention sera faite au RCS de Mulhouse.
Le Président

H&G COLMAR

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 Euros
Siège social : 68000 COLMAR
124, route de Neuf Brisach
890 061 310 RCS COLMAR

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 28 décembre 2022, les associés statuant conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a notamment décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.
Pour avis, Le Président

AGENCE IFK

SAS AU CAPITAL DE 3000€
SIEGE SOCIAL : 20B GRAND RUE
68180 HORBOURG-WIHR
RCS COLMAR 539 023 838

Transfert du siège social

Le 25 janvier 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 75 Grand Rue - 68180 Horbourg-Wihr à compter du 1er février 2023.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Colmar.

COULEURS 68

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 27 Grand Rue Pierre Braun
68170 RIXHEIM
821 524 402 RCS MULHOUSE

Modification du capital

Par décision du 16/02/2023, l'associée unique a décidé de réduire le capital de 500 € par voie d'annulation de parts, pour le ramener de 1 000 € à 500 €, sous la condition suspensive d'absence d'opposition. Le délai d'opposition ouvert aux créations est de 30 jours à compter du dépôt au greffe de ladite décision.



SCP Claude BAUER & Pascal MENDEL
et David BAUER
Notaires associés
23 rue du Périgord
68270 WITTENHEIM

SCI CALMS

Société civile immobilière
au capital de 1500 €
8 rue des Tilleuls
68720 SPECHBACH LE HAUT
RCS MULHOUSE : 814331641

Transfert du siège social

Aux termes des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 février 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social de SCHWOBEN (68130), 4 rue du Ruisseau à SPECHBACH LE HAUT (68720), 8 rue des Tilleuls.
Pour avis et insertion Le notaire

FIEMUT

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 13 Rue Saint-Thiebaut –
68800 THANN
RCS MULHOUSE 821 094 976

Transfert du siège social

L'AGE a, en date du 31.01.2023, pris la décision de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante : 33 Rue de la Première Armée à 68800 THANN, à compter du 01.02.2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence : Ancienne mention : le siège social est fixé au 13 Rue Saint-Thiebaut – 68800 THANN ; Nouvelle mention : le siège social est fixé au 33 Rue de la Première Armée - 68800 THANN.
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.
Pour avis.

SCI H2S

SCI au capital de 750€
SIÈGE SOCIAL : 16B rue des fleurs
68520 Burnhaupt Le Bas
RCS MULHOUSE 827 950 577

Par décision de l'AGE du 14/02/2023, il a été décidé d'étendre la gérance de la SCI. Sont nommés co-gérant M. HENN Frédéric demeurant 13A rue du Chenois 90110 FELON ainsi que M. SCALCO Loïc demeurant 17 rue de Soppe le Bas 68780 BRETTEN. SCHIRCH Yannick demeurant 16 rue des fleurs 68520 Burnhaupt Le Bas, jusqu'à présent gérant unique deviendra de fait co-gérant. Modification au RCS de MULHOUSE.

BMI

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 27 avenue Joseph Else
68310 WITTELSHEIM
811 940 519 RCS MULHOUSE

Non dissolution

Le 12 décembre 2022, l'assemblée générale extraordinaire a décidé, en application de l'article L.223-42 du code de commerce, la continuation de la société malgré les pertes constatées.

FINANCIERE LEXA

Société Civile
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 2 Chemin de Palente -
25000 BESANÇON
Transféré au 4 Rue de l'Industrie -
68360 SOULTZ HAUT-RHIN
RCS COLMAR 911 835 262

Aux termes des délibérations en date du 1^{er} Février 2023 l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social de la Société du 2 Chemin de Palente à BESANÇON (25000) au 4 Rue de l'Industrie à SOULTZ HAUT-RHIN (68360), et ce à compter de ce jour.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Le Gérant : Monsieur Axel BENDELE, demeurant 27 Rue Raymond Poincaré à ROUFFACH (68250)
En conséquence, la Société qui était immatriculée au RCS de BESANÇON fait l'objet d'une immatriculation au RCS de COLMAR désormais compétent à son égard.
Mention sera faite au RCS de BESANÇON et au RCS de COLMAR.
Pour avis, la Gérance

FONDS DE COMMERCE

Location gérance

Suivant acte SSP du 02/01/2023, WORKING SPIRIT, SAS au capital de 150 000 euros, dont le siège social est 5 Porte de Bâle 68100 MULHOUSE, immatriculée 807 969 480 RCS MULHOUSE, a donné en location gérance à P.M. SAS au capital de 100 000 euros, dont le siège social est 5 Porte de Bâle 68100 MULHOUSE, immatriculée 905 074 860 RCS MULHOUSE. Une branche de fonds de commerce de travail temporaire dédiée aux secteurs de la Production-industrie-maintenance qu'elle exploitait 5 Porte de Bâle 68100 MULHOUSE.
La présente location-gérance a été consentie et acceptée pour une durée de trois ans à compter du 01/01/2023, renouvelable par tacite reconduction par période d'un an.

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

La location-gérance consentie par Mme Marie-Antoinette JUEN née FISCHER, demeurant 2 rue de Lucelle 68440 FERRETTE, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le n° 484 572 631 à la société MALYSMOD SARL, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, sise 6 avenue du Général de Gaulle 68300 SAINT-LOUIS, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le n° 523 198 943, suivant acte sous seing privé en date à Ferrette du 5 juin 2010 du fonds de commerce de vente au détail d'habillement en magasin spécialisés sous l'enseigne «GRAIN DE MALICE » exploitée 6 avenue du Général de Gaulle 68300 SAINT-LOUIS a pris fin le 31 décembre 2022. Pour avis unique.

David ERTLÉ
Avocat au barreau de Colmar
3c, rue du Ladhof
68000 COLMAR

Cession de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date à RIBEAUVILLE du 10/02/2023 enregistré au SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT MULHOUSE le 16/02/2023, Dossier 2023 00006189, référence 6804P61 2023 A 00565, la Société SCHAALÉ SUCRÉ SAS, Société par actions simplifiée au capital de 5 000,00 euros, ayant son siège social 2 Place de la 1ère Armée 68150 RIBEAUVILLE, immatriculée au RCS de COLMAR sous le N° 839 701 018, représentée par son Président Monsieur SCHAALÉ Remy, A CEDE à la Société RYBAU SAS, Société par actions simplifiée au capital de 10 000,00 euros, ayant son siège social 39 Grand rue 68150 RIBEAUVILLE, immatriculée au RCS de COLMAR sous le N° 820 697 076, représentée par son Président Monsieur BAURY Albert, UN FONDS DE COMMERCE de restaurant, brasserie, salon de thé, débit de boissons et exploitation d'une licence IV, connu sous l'enseigne SCHAALÉ SUCRÉ, sis et exploité à RIBEAUVILLE (68150) 2 Place de la 1ère Armée, moyennant le prix de DEUX CENT QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS (290.000,00 €.). La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er mars 2023. Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître David ERTLÉ, Avocat au barreau de Colmar, 3c rue du Ladhof 68000 COLMAR où il a été fait, à cette fin, élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.
Pour avis

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à SAINT LOUIS du 7 février 2023, enregistré au SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT MULHOUSE le 10 février 2023, Dossier 2023 00005515, référence 6804P61 2023 A 00511, Mme Marie-Antoinette JUEN née FISCHER, demeurant 2 rue de Lucelle 68440 FERRETTE, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le n° 484 572 631, vendeur, a cédé à la société MALYSMOD SARL, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, sise 6 avenue du Général de Gaulle 68300 SAINT-LOUIS, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le n° 523 198 943, acheteur, un fonds de commerce de vente au détail d'habillement en magasin spécialisé sous l'enseigne « GRAIN DE MALICE » exploité 6 avenue du Général de Gaulle 68300 SAINT-LOUIS. Le prix a été fixé à 131 000 €. La date de l'entrée en jouissance a été fixée au 31 décembre 2022. Les oppositions seront reçues en la personne de Maître Régine MARCHAL, avocat à BRUNSTATT-DIDENHEIM (68350), 2, avenue de Strasbourg, où il a été fait élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les 10 jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues. Pour avis unique.

Dernier délai de réception des Annonces Légales
Mardi 16 h

Merci

TRANSFORMATION

MATIERES ET DESIGN

Société par actions simplifiée
au capital de 5.100 Euros
Siège social : RICHWILLER (68120)
9, rue Manurhin
513 237 354 R.C.S. MULHOUSE

L'associé unique en date du 16 février 2023 a décidé de transformer la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée et d'adopter les statuts sous leur forme nouvelle, et de nommer en qualité de Président, Monsieur Giovanni VERNAGALLO demeurant à DIETWILLER (68440) 3, rue du Vignoble. En conséquence, le mandat du gérant a pris fin, savoir : Monsieur Giovanni VERNAGALLO demeurant à DIETWILLER (68440) 3, rue du Vignoble. **Admission aux assemblées - Droit de vote :** Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires d'actions :** Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable donné par décision collective extraordinaire des actionnaires.
Pour Avis, Le Président.

2W SPORTS

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 €
Siège social : 68260 KINGERSHEIM
90, rue de Guebwiller – Le Kalligone
502 773 195 R.C.S. MULHOUSE

Transformation

L'assemblée générale extraordinaire du 01 février 2023, a décidé de transformer la Société en Société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Cette transformation entraîne la modification des mentions ci-après qui sont frappées de caducité :
Forme
Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
Administration
Ancienne mention :
- Co-gérants : Monsieur Vincent WALTER et Madame Nathalie WEIGEL, demeurant ensemble à 68700 ASPACH-MICHELBAACH – 14, rue des Vieilles Vignes
Nouvelle mention :
- Président : la société NAVI2M, société à responsabilité limitée au capital de 2.200.000 €, dont le siège social est à 68700 ASPACH-MICHELBAACH - 14 rue des Vieilles Vignes, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse sous le numéro 880 630 686,
Commissaires aux comptes
- confirmation des fonctions de commissaires aux comptes de la SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION, société de commissaires aux comptes inscrite près la Cour d'Appel de Colmar, dont le siège est à 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM – 2, avenue de Bruxelles, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse sous le numéro 339 304 230,
- cessation des fonctions de commissaire aux comptes suppléant de la société ALPHA AUDIT.
Admission aux assemblées et droit de vote
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrement
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément donné par un ou plusieurs associés représentant plus des deux tiers des actions composant le capital social.
Mention sera faite au RCS de Mulhouse.

ANNONCES LÉGALES
VOS PUBLICATIONS EN QUELQUES CLICS !
espace réservé aux professionnels

“ Le saviez-vous ? ”

Notre journal est agréé pour la publication de vos Assemblées Générales ”

Tél : 03 89 20 98 50 • annonce@phr.fr

DIVERS

CAISSE DE CREDIT MUTUEL PAYS DE THANN CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :
1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MERCREDI 29 MARS 2023 à 17:30 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 14 AVRIL 2023 à 19:30 à l'adresse suivante :
Relais Culturel Régional Thann
51 rue Kléber
68800 THANN
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Elections au conseil d'administration.
2 sièges sont à pourvoir (*).
MME SCHNEBELEN ANNE, M OSWALD THOMAS, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de surveillance.
M GERBER RENE, élu sortant, sollicite le renouvellement de votre confiance.
11 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
12 Pouvoirs pour les formalités.
13 Remise de la médaille du travail.
14 Clôture de l'assemblée générale.
* Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 30/03/2023 et le 13/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

Me Nathalie CHASSIGNET
Notaire associée de la Société Civile Professionnelle
Nathalie HEIM-CHASSIGNET et Anne BROGLE
Notaires
11 Route de Thann
68130 ALTKIRCH
Tél. : 03.89.40.90.54

MODIFICATION DE CONVENTION MATRIMONIALE

Suivant acte reçu par Maître Anne BROGLE, notaire associé à ALTKIRCH, le 13 février 2023, Monsieur Marc MERGY et Madame Martine, Sylvie TSCHAEN, demeurant ensemble à SPECHBACH (68720), 4 rue Saint Bernard, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître MULLER Pierre, alors notaire à ALTKIRCH le 11 mai 1985 préalable à leur union célébrée à la mairie de SPECHBACH LE BAS (68720), le 11 mai 1985, ont décidé de maintenir pour base de leur union le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, mais ont adopté une clause d'attribution intégrale de communauté au survivant des époux.
Les oppositions sont à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Anne BROGLE, notaire associé à ALTKIRCH.
Pour avis et mention
Anne BROGLE
Notaire

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE LA RÉGION D'ILLFURTH Convocation

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :
1) En Assemblée Générale Extraordinaire le VENDREDI 24 MARS 2023 à 18:30 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 14 AVRIL 2023 à 19:00 à l'adresse suivante : SALLE POLYVALENTE 28 rue de Spechbach 68720 ILLFURTH avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de rassemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
10 Elections au conseil d'administration.
4 sièges sont à pourvoir (*). MME WADDEL SONIA, M HELBERT BERNARD, M WERNER RAYMOND, WOLF ROLAND, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Elections au conseil de surveillance.
4 sièges sont à pourvoir (*). M RIETHMANN BENOIT, MME SCHLIENGER CHARLETTE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
12 Pouvoirs pour les formalités.
13 Réponses à vos questions.
14 Clôture de l'assemblée générale.
* Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 30/03/2023 et le 13/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le/la Président(e) du Conseil d'Administration



SCP Jean-Louis COLLINET
et Christophe SCHMITT-SAURET
Notaires associés
23 rue de Mulhouse
68400 RIEDISHEIM

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Roxane MEYER, notaire au sein de la SCP "Jean-Louis COLLINET et Christophe SCHMITT, notaires associés", à 68400 RIEDISHEIM, le 09 Février 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la séparation de biens pure et simple, entre :
Monsieur Maurice Mohamed HOUAIDAR et Madame **Hasna BENCHIR** demeurant à PFETTERHOUSE (68480) 16 rue du Vallon.
Mariés à AGADIR (Maroc) le 28 août 2021 sous le régime légal français de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et pour avoir établi leur premier domicile conjugal en France.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à la SCP COLLINET - SCHMITT-SAURET, notaires associés à 68400 RIEDISHEIM, 23 rue de Mulhouse.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour insertion
Le notaire.

DIVERS suite

CAISSE DE CREDIT MUTUEL PROFESSIONS DE SANTE CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MERCREDI 22 MARS 2023 à 19:00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.

02 Adoption des statuts types révisés (CMPS).

03 Pouvoirs pour les formalités.

04 Clôture de l'Assemblée Générale.

ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le JEUDI 13 AVRIL 2023 à 19:30 à l'adresse suivante :

Musée de l'automobile
17 Rue de la Mertzau
68100 Mulhouse

avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.

02 Compte-rendu d'activité.

03 Présentation du bilan et du compte de résultat.

04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.

05 Approbation du bilan et du compte de résultat.

06 Affectation du résultat.

07 Variation du capital social.

08 Quitus et décharge au conseil d'administration.

09 Elections au conseil d'administration.

5 sièges sont à pourvoir (*).

M LEBEVRE STEPHANE, M PERLADE LIONEL, M SHAYNE JOHN, M RAETH ALEXANDRE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.

10 Elections au conseil de surveillance. 3 sièges sont à pourvoir (*).

11 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.

12 Pouvoirs pour les formalités.

13 Clôture de l'assemblée générale.

*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

3) En Assemblée Générale Extraordinaire

A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Les votes pourront se faire entre le 29/03/2023 et le 12/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL MULHOUSE ST PAUL CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le VENDREDI 24 MARS 2023 à 17:00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.

02 Adoption des statuts types révisés.

03 Pouvoirs pour les formalités.

04 Clôture de l'Assemblée Générale.

ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 14 AVRIL 2023 à 18:30 à l'adresse suivante :

KINEPOLIS
175 Av. Robert Schuman
68070 MULHOUSE

avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.

02 Compte-rendu d'activité.

03 Présentation du bilan et du compte de résultat.

04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.

05 Approbation du bilan et du compte de résultat.

06 Affectation du résultat.

07 Variation du capital social.

08 Quitus et décharge au conseil d'administration.

09 Elections au conseil d'administration.

1 siège est à pourvoir(*).

10 Elections au conseil de 1 siège est à pourvoir(*).

11 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.

12 Réponses à vos questions.

13 Pouvoirs pour les formalités.

14 Remise de la médaille du Crédit Mutuel.

15 Clôture de l'assemblée générale.

*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

3) En Assemblée Générale Extraordinaire

A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Les votes pourront se faire entre le 30/03/2023 et le 13/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DU BRAND CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MERCREDI 15 MARS 2023 à 19:00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.

02 Adoption des statuts types révisés.

03 Pouvoirs pour les formalités.

04 Clôture de l'Assemblée Générale.

ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 31 MARS 2023 à 19:00 à l'adresse suivante :

SALLE POLYVALENTE
28 RUE DE LA GARE
68230 WIHR AU VAL

avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.

02 Compte-rendu d'activité.

03 Présentation du bilan et du compte de résultat.

04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.

05 Approbation du bilan et du compte de résultat.

06 Affectation du résultat.

07 Variation du capital social.

08 Quitus et décharge au conseil d'administration.

09 Elections au conseil de surveillance.

1 siège est à pourvoir (*).

10 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.

11 Pouvoirs pour les formalités.

12 Clôture de l'assemblée générale.

*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

3) En Assemblée Générale Extraordinaire

A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Les votes pourront se faire entre le 16/03/2023 et le 30/03/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DU HAUT SUNDGAU CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MERCREDI 15 MARS 2023 à 18:00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.

02 Adoption des statuts types révisés.

03 Pouvoirs pour les formalités.

04 Clôture de l'Assemblée Générale.

ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 31 MARS 2023 à 19:30 à l'adresse suivante :

Salle des prés du Château
rue de la Scierie
68480 Courtavon

avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.

02 Compte-rendu d'activité.

03 Présentation du bilan et du compte de résultat.

04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.

05 Approbation du bilan et du compte de résultat.

06 Affectation du résultat.

07 Variation du capital social.

08 Quitus et décharge au conseil d'administration.

09 Elections au conseil d'administration.

2 sièges sont à pourvoir (*).

M FUETTERER ALEXANDRE, M LINDER ANDRE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.

10 Elections au conseil de surveillance. 2 sièges sont à pourvoir (*).

MME RUETSCH YOLANDE, élue sortante, sollicite le renouvellement de votre confiance.

11 Pouvoirs pour les formalités.

12 Réponses à vos questions.

13 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.

14 Clôture de l'assemblée générale.

*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

3) En Assemblée Générale Extraordinaire

A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Les votes pourront se faire entre le 16/03/2023 et le 30/03/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL MULHOUSE STE GENEVIEVE CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MARDI 14 MARS 2023 à 19:00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.

02 Adoption des statuts types révisés.

03 Pouvoirs pour les formalités.

04 Clôture de l'Assemblée Générale.

ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le JEUDI 04 MAI 2023 à 19:00 à l'adresse suivante :

PARC DES EXPOSITIONS
120 RUE LEFEBVRE
68100 MULHOUSE

avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.

02 Compte-rendu d'activité.

03 Présentation du bilan et du compte de résultat.

04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.

05 Approbation du bilan et du compte de résultat.

06 Affectation du résultat.

07 Variation du capital social.

08 Quitus et décharge au conseil d'administration.

09 Elections au conseil d'administration.

4 sièges sont à pourvoir (*).

M MÄTTER HERVE, élu sortant, sollicite le renouvellement de votre confiance.

10 Elections au conseil de surveillance. 3 sièges sont à pourvoir (*).

MME FRANCOIS VERONIQUE, M FREYBURGER GERARD, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.

11 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.

12 Pouvoirs pour les formalités.

13 Clôture de l'assemblée générale.

*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

3) En Assemblée Générale Extraordinaire

A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Les votes pourront se faire entre le 19/04/2023 et le 03/05/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DU VAL D ARGENT CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En assemblée générale extraordinaire le VENDREDI 31 MARS 2023 à 19:30 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.

02 Présentation du projet de fusion des caisses de Crédit Mutuel du VAL D ARGENT et du HAUT-KOENIGSBURG par voie d'absorption par la Caisse de Crédit Mutuel du HAUT-KOENIGSBURG.

03 Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport du conseil de surveillance et de l'inspection.

04 Communication de la composition des futurs conseils.

05 Ratification de la convention de fusion.

06 Adoption des statuts types révisés.

07 Dissolution de la caisse de Crédit Mutuel du VAL D ARGENT.

08 Pouvoirs pour les formalités.

09 Clôture de l'assemblée générale.

ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le conseil d'administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En assemblée générale ordinaire le VENDREDI 21 AVRIL 2023 à 19:30 à l'adresse suivante :

Espace Roland MERCIER
1 place des Tisserands
68160 STE MARIE AUX MINES

avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.

02 Compte-rendu d'activité.

03 Présentation du bilan et du compte de résultat.

04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.

05 Approbation du bilan et du compte de résultat.

06 Affectation du résultat.

07 Variation du capital social.

08 Quitus et décharge au conseil d'administration.

09 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.

10 Pouvoirs pour les formalités.

11 Clôture de l'assemblée générale.

3) En assemblée générale extraordinaire

A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Les votes pourront se faire entre le 06/04/2023 et le 20/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le président du conseil d'administration

Pour l'envoi de votre publication légale, une adresse : annonce@phr.fr

SCP Jean-Louis COLLINET et Christophe SCHMITT-SAURET
Notaires associés
23 rue de Mulhouse
68400 RIEDISHEIM

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Roxane MEYER, notaire au sein de la SCP "Jean-Louis COLLINET et Christophe SCHMITT, notaires associés", à 68400 RIEDISHEIM, le 03 février 2023, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur **Francis Claude FASNACHT** et Madame **Liliane Marie Louise DIVOUX**, demeurant à LE PRADET (83220) 335 avenue L. V. Roussel.

Mariés à ZIMMERSHEIM (68440) le 28 août 1992 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à la SCP COLLINET - SCHMITT-SAURET, notaires associés à 68400 RIEDISHEIM, 23 rue de Mulhouse.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour insertion
Le notaire.

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL RIBEAUVILLE TAENNCHEL CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MERCREDI 08 MARS 2023 à 17:00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.

02 Adoption des statuts types révisés.

03 Clôture de l'Assemblée Générale.

ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 24 MARS 2023 à 19:00 à l'adresse suivante :

La Scène Le Parc, 3 route de Guémar 68150 RIBEAUVILLE

avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.

02 Compte-rendu d'activité.

03 Présentation du bilan et du compte de résultat.

04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.

05 Approbation du bilan et du compte de résultat.

06 Affectation du résultat.

07 Variation du capital social.

08 Quitus et décharge au conseil d'administration.

09 Réponses à vos questions.

10 Remise de la médaille du travail.

11 Clôture de l'assemblée générale.

3) En Assemblée Générale Extraordinaire

A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Les votes pourront se faire entre le 09/03/2023 et le 23/03/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le Président du Conseil d'Administration

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Nathalie ZANETTE, notaire à BERGHEIM (68), le 16 février 2023, M. Dominique CLAUDE-PIERRE et Mme Marie-Rose JAEGLI, son épouse, demeurant à PORTE DU RIED (68) 50 Grand'Rue, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Jean-Paul PFEIFFER, alors notaire à JEB-SHEIM (68320) le 19 juin 1980 préalable à leur union célébrée à la mairie de IN-GERSHHEIM (68040) le 20 juin 1980, ayant fait l'objet d'un aménagement aux termes d'un acte reçu par Me Jean BURDLOFF, notaire à INGERSHHEIM (68040), le 16 mars 2010, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle. Les oppositions pourront être faites, dans un délai de trois mois, et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Me Nathalie ZANETTE, notaire associée à BERGHEIM (68).

Pour unique insertion, Le Notaire.

SCP Mélanie DEL NERO et Sophie WINTZENRIETH
Notaires associés
2 rue de Bâle
68180 HORBOURG-WIHR

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Sophie WINTZENRIETH, Notaire Associé à HORBOURG-WIHR - CRPCEN 68057, le 13 février 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle entre :

Monsieur Serge REECH et Madame Annick Marie Jeanne FREYTAG, son épouse, demeurant ensemble à HORBOURG-WIHR (68180) 26 rue Gallien.

Mariés initialement à la mairie de COLMAR (68000) le 10 juillet 1981 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Charles WEYL, alors notaire à COLMAR (68000), le 13 mai 1981.

Les oppositions éventuelles pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Sophie WINTZENRIETH, notaire susnommé.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire de COLMAR.

Me Nathalie CHASSIGNET
Notaire associée de la Société Civile Professionnelle "NATHALIE HEIM-CHASSIGNET et Anne BROGIE"
Notaires
11 Route de Thann
68130 ALTKIRCH
Tél. : 03.89.40.90.54

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Nathalie CHASSIGNET, notaire associée à ALTKIRCH, le 16 février 2023, Monsieur Pierre, Paul SCHMITT et Madame Nicole, Mariette, Gilberte RIBSTEIN, demeurant ensemble à RIEDISHEIM (68400), 12 rue de l'Ecole, mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de MULHOUSE (68100), le 9 juillet 1971, ont adopté le régime de la communauté universelle de biens avec clause d'attribution intégrale de communauté au survivant des deux époux.

Les oppositions sont à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Nathalie CHASSIGNET, notaire associée à ALTKIRCH.

Pour avis et mention
Nathalie CHASSIGNET
Notaire

OFFICE NOTARIAL DU LAC Julien LUCAS
2 C rue du Dr Rossand
9 avenue de Bresse
01460 MONTREAL-LA-CLUSE
Tél. : 04.74.73.56.58

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Julien LUCAS, Notaire titulaire d'un Office Notarial à MONTREAL-LA-CLUSE (AIN), 2 C rue du Docteur Rossand - 9 avenue de Bresse, CRPCEN 01110, le 6 février 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle, avec clause d'attribution de tous les biens en pleine propriété en survivant, entre : M. **Stéphane Pierre LAMY**, retraité de la gendarmerie, et Mme. **Séverine Sylvette Joëlle BONTEMPS**, conseillère commerciale, demeurant ensemble à COLMAR (68000) 17 route de Strasbourg. M. est né à COLMAR (68000) le 26 juillet 1970. Mme. est née à GERARDMER (88400) le 17 juillet 1972. Mariés à la mairie de GERARDMER (88400) le 17 août 1996 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. M. et Mme sont de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

SCP Mélanie DEL NERO et Sophie WINTZENRIETH
Notaires associés
2 rue de Bâle
68180 HORBOURG-WIHR

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Mélanie DEL NERO, Notaire Associé à HORBOURG-WIHR CRPCEN 68057, le 30 janvier 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle de biens entre :

Monsieur Philippe Dominique BAHRI, retraité, et Madame Carole PERU, développeuse des compétences, demeurant ensemble à BISCHWIHR (68320), 73A Grand'Rue. Monsieur est né à SAINT-AMAND-LES-EAUX (59230), le 20 janvier 1959, Madame est née à LECHELLES (59226), le 16 novembre 1966. Mariés à la mairie de SAINT-AMAND-LES-EAUX (59230), le 29 juin 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Les oppositions éventuelles pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Mélanie DEL NERO, notaire associée à HORBOURG-WIHR (68180), 2 rue de Bâle. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire de COLMAR.

Pour insertion Le notaire.

PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES

DANS **PHR PAYSAN DU HAUT-RHIN**

DEMANDEZ VOTRE COMPTE EN LIGNE OU CONTACTEZ-NOUS : ANNONCE@PHR.FR

ATTESTATION DE PARUTION IMMÉDIATE

DEVIS EN TEMPS REEL

ARCHIVAGE DE VOS ANNONCES

RENDEZ-VOUS SUR : WWW.PHR.FR

DIVERS suite

Maître Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Sara WALTROWSKI, notaire à COLMAR, le 16 février 2023, M. Laurent DIDIER et Mme Nathalie GHIELMI, dmt à TURCKHEIM, 4 rue de la Chapelle, mariés à la Mairie de COLMAR (68000) le 25 août 1972 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes du contrat reçu par Me Roland SCHERBERICH, alors notaire à COLMAR (68), le 28 juin 1996, ont opté pour le régime de la communauté universelle. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Me Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR. En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

RADIATION

SCI LIMAVI

Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social : MULHOUSE (68100) 102, avenue Robert Schuman 522 592 252 R.C.S. MULHOUSE

L'A.G.E. du 15 décembre 2022 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour et sa liquidation amiable. Madame Liliane GRAFF demeurant à MANSPACH (68210) 24A, rue Saint Léger a été nommée liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus lui ont été conférés pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé à MULHOUSE (68100) 102, avenue Robert Schuman. La correspondance et les actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés à cette adresse. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE en annexe au RCS. Pour avis Le Liquidateur

BIM +

SASU en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège de liquidation : 5 RUE DU LIEUT PAUL NOEL DINET 68200 MULHOUSE 835 156 746 RCS de MULHOUSE

L'assemblée générale de l'associé unique du 12 janvier 2023 a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 12 janvier 2023. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de Mulhouse.

SCI LE DRAGON VERT

Sci au capital de 200 €
68480 SONDRERSDORF
80 rue de Ferrette
Rcs de Mulhouse : 493225791

Clôture de liquidation

En AGE du 11-02-2023, les associés ont décidé :
- d'approuver l'ensemble des opérations de liquidation au 31-12-2022 et le compte définitif qui en résulte ;
- de donner quitus de la gestion et décharge du mandat au liquidateur ;
- de prononcer la clôture de la liquidation Les dépôts prévus par la loi seront effectués au Tribunal Judiciaire et mention sera faite au Rcs de Mulhouse.

EXTEND BELFORT

Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 €
Ayant son siège social 27 avenue Joseph Else 68310 WITTELSHEIM 812 580 884 RCS MULHOUSE

Dissolution sans liquidation

Le 20 février 2023, l'Associé Unique a décidé la dissolution, sans liquidation, de la société EXTEND BELFORT, société à responsabilité limitée au capital de 20.000 € ayant son siège social 27 avenue Joseph Else 68310 WITTELSHEIM, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le n° 812 580 884, entraînant la transmission universelle du patrimoine à celui-ci, savoir la société MASSIV, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros dont le siège social est 27 avenue Joseph Else 68310 WITTELSHEIM, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 810 524 603, conformément aux termes de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'instruction fiscale 4 L-1-03 n° 118 du 07.07.03. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication au Tribunal Judiciaire de MULHOUSE.

LOCOPHAR

Eurl au capital de 8 000 €
68260 KINGERSHEIM
33A rue de Guebwiller
Rcs de Mulhouse 324883255

Clôture de liquidation

En AGE du 11-02-2023, l'associé unique a décidé :
- d'approuver l'ensemble des opérations de liquidation au 31-12-2022 et le compte définitif qui en résulte ;
- de donner quitus de la gestion et décharge du mandat au liquidateur ;
- de prononcer la clôture de la liquidation ;
Les dépôts prévus par la loi seront effectués au Rcs de Mulhouse.

SCI A.T.INVEST

Société civile immobilière au capital de 100 euros
Siège social : 6 Boulevard Alfred Wallach 68100 MULHOUSE 891 131 757 RCS MULHOUSE

L'AGE réunie le 15/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Théo ANSTETT demeurant 39 A rue de Mulhouse 68440 ZIMMER-SHEIM, exercera les fonctions de liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et agir pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de Mulhouse en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

SCI DOM'ANNIE

Société civile en liquidation au capital de 114 336,76 euros
Siège social : 5 Rue de Mulhouse 68300 SAINT-LOUIS
Siège de liquidation : 26, rue du Folgensbourg, 68220 HESINGUE 404 056 749 RCS MULHOUSE

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 09 décembre 2022 au 26, rue du Folgensbourg, 68220 HESINGUE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Denis ARNOUX, demeurant 26, rue du Folgensbourg, 68220 HESINGUE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Registre du commerce et des sociétés de Mulhouse. Pour avis Le Liquidateur

TP VOSGES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 euros
Siège Social : 2 Rue des Gravières - 68170 RIXHEIM
RCS MULHOUSE 437 547 383

Clôture de liquidation

Aux termes des décisions de l'AGO en date du 31.12.2022 il résulte que l'Assemblée Générale, statuant au vu du rapport du Liquidateur, a :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur, M. Osman OZTURK, demeurant 2 rue des Gravières - 68170 RIXHEIM et l'a déchargé de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE. Mention sera faite au RCS MULHOUSE. Pour avis.

GEMAES SERVICES

Société par Actions Simplifiée Capital : 5.000 Euros
Siège social : HUNINGUE (68330) 34, quai du Rhin 529 594 061 R.C.S. MULHOUSE

Par décision de l'associé unique, la société LA HUNINGUOISE SAS, Société par actions simplifiée au capital de 7.000 Euros, dont le siège social est situé à HUNINGUE (68330) 34, quai du Rhin, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE sous le numéro 802 170 381, en date du 20 janvier 2023, a été prononcée la dissolution, sans liquidation, de la société GEMAES SERVICES SAS, dans les conditions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil. Les créanciers peuvent former opposition devant la Chambre Commerciale du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, dans les trente jours de la présente publication. Pour avis.

LE BON LOCATAIRE

EURL en liquidation au capital de 1 000 €
70 B RUE DU SPONECK 68320 ARTZENHEIM 887 984 953 RCS COLMAR

Clôture de liquidation

Le 31/12/2021, l'associé unique a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de Colmar.

OPTIQUE SICLAIRE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 14 rue Louis Pasteur 68100 MULHOUSE
Siège de liquidation : 15 rue du Château Paillet - 52000 CHAUMONT RCS MULHOUSE 814 840 088

Aux termes d'une décision en date du 12/01/2023, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Claire SIMON, demeurant 15 rue du Château Paillet - 52000 CHAUMONT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

SARL DS ELEC

en liquidation
7A rue de Wiggensbach 68420 HATTSTATT au capital de 5 000 €
RCS Colmar 525 290 102

L'associé a prononcé par AGE du 30.09.2022 la clôture des opérations de liquidation. Le procès-verbal de clôture de liquidation et des comptes définitifs arrêtés au 30.09.2022 sera déposé au R.C.S.

EURO GRUMES NEGOCE

Société par Actions Simplifiée en liquidation - Capital de 7.500 Euros
Siège social : SOULTZ-HAUT-RHIN (68360) 7b route de Bollwiller 814 210 738 R.C.S. COLMAR

L'actionnaire unique, en date du 31 décembre 2022, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat de liquidateur à Monsieur Salim KARAKOC demeurant à MÉZIRÉ (90120) 12, rue du Canal, et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2022. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE en annexe au RCS. Pour avis

SICO EURL

S.A.R.L. au capital de 100,00 Euros
Siège social : 46 rue du Maréchal LECLERC 68420 HATTSTATT R.C.S : 539542530

Dissolution

Le 15 décembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 décembre 2022. M Nicolas JEANNEQUIN demeurant 46 rue du Maréchal LECLERC 68420 HATTSTATT, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 46 rue du Maréchal LECLERC 68420 HATTSTATT. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR. Mention sera faite au RCS de COLMAR.

SCI DES GLACIS

Au Capital de 15 244,09 €
3 Rue Principale 68600 WOLFGANTZEN 414 419 002 RCS COLMAR

Dissolution

Le 31/12/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31.12.2022. M. Patrick GREILSAMMER demeurant 1 Rue du Chêne 68600 WOLFGANTZEN, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 3 Rue Principale 68600 WOLFGANTZEN. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal Judiciaire de Colmar. Mention sera faite au RCS COLMAR.

EARL DE LA MITTELHARTH

en liquidation
137 Chemin de la Mittelharth 68000 COLMAR au capital de 7 600€
RCS COLMAR 409 492 683

L'associé a prononcé par AGE du 31.08.2022 la clôture des opérations de liquidation. Le procès-verbal de clôture de liquidation et des comptes définitifs arrêtés au 31.08.2022 sera déposé au R.C.S.

2PH

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 7 500 euros
Siège social : 11 rue des écoles 68720 HOCHSTATT RCS MULHOUSE 804 735 165

Clôture de liquidation

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31.12.2022, il résulte que celui-ci a : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au liquidateur, M. Minh Huan PHAM, demeurant au 11 rue des écoles 68720 HOCHSTATT et l'a déchargé de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de Mulhouse. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE. Pour avis.

CHRISTIAN WEINMANN

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 rue Madame Adolphe 68500 GUEBWILLER
Siège de liquidation : 8 rue Madame Adolphe, 68500 GUEBWILLER 899 462 832 RCS COLMAR

Clôture de liquidation

Par décision du 19.01.2023 l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation clôturé le 30.09.2022, déchargé M. Christian WEINMANN, demeurant 8, rue Madame Adolphe 68500 GUEBWILLER de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation avec effet au 30.09.2022. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

OSOLEMIO

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 1 000 €
Siège social : 10 Porte du Miroir 68100 MULHOUSE RCS MULHOUSE 477 686 497

Au terme d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1er février 2023, la collectivité des associés a décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 1er février 2023 et de sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, en conformité des dispositions statutaires et des articles L237-1 et L237-13 du Code de Commerce. Elle a nommé en qualité de liquidateur la société LABELVIE SARL au capital de 50 000€ inscrite au RCS de Mulhouse sous le n°420 137 747 ayant son siège social 10 Porte du Miroir à 68100 MULHOUSE. Elle lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actifs et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé 10 Porte du Miroir à 68100 MULHOUSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes, documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du registre de commerce et des sociétés de Mulhouse. Pour avis, le liquidateur.

Etude de Maître Catherine MAUPOMÉ
Notaire
8 rue Sainte Odile 68290 MASEVAUX

SCI FREDELIE

Suite à la décision unanime du 16 septembre 2020, il a été décidé la dissolution de la société dénommée SCI FREDELIE, Société civile immobilière au capital de 80467,96€, dont le siège est à MASEVAUX-NIEDERBRUCK (68290), 21 rue Marguerite Braun, identifiée au SIREN sous le numéro 327641858 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE et la nomination de Monsieur Patrick BAUDRY, associé unique, en qualité de liquidateur amiable. Pour avis, Catherine MAUPOMÉ, Notaire.

SCI DU RHIN

au Capital de 4 573,47 €
3 Rue Principale 68600 WOLFGANTZEN 424 633 196 RCS COLMAR

Dissolution

Le 31/12/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2022. M. André GREILSAMMER demeurant 7 Rue de Picardie 68180 HORBOURG WIHR, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 3 Rue Principale 68600 WOLFGANTZEN. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal Judiciaire de Colmar. Mention sera faite au RCS Colmar

MARCHAL GESTION

Société par actions simplifiée en cours de liquidation au capital de 220 870 euros
Siège social : 8 rue des Frères Lumière - 68000 COLMAR
Siège de liquidation : 445 B derrière le Hagsis - 68910 LABAROCHE 510 370 224 RCS COLMAR

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2022, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Christian MARCHAL, demeurant 445 B derrière le Hagsis 68910 LABAROCHE de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation à compter du même jour. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de Colmar en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur

APPEL À CANDIDATURES

SAFER GRAND EST

La SAFER Grand-Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 15/03/2023 (date de réception en nos locaux) auprès du Service Départemental du Haut-Rhin, 18 Rue des Orphelins CS 42416 68067 MULHOUSE CEDEX 2 Tél : 03.89.43.24.67 ou par mail à l'adresse candidat68@saferrgrandest.fr. Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental du Haut-Rhin ou au siège de la Safer Grand Est. Les candidats sont priés de préciser leur commune et les références cadastrales sur leur demande.

AMMERSCHWIHR			
26 0137 SOMMERBERG	4 a 95 ca	Vignes	A
26 0152 SOMMERBERG	8 a 28 ca	Vignes	A
26 0153 SOMMERBERG	8 a 08 ca	Vignes	A
26 0154 SOMMERBERG	12 a 29 ca	Vignes	A
BERGHEIM			
23 0030 BURG	8 a 43 ca	Vignes	A
EGUISHEIM			
53 0001 UNTERER MARBACHER WEG	8 ca	Terres	A TAOC
53 0002 UNTERER MARBACHER WEG	2 a 75 ca	Terres	A GW
53 0003 UNTERER MARBACHER WEG	5 a 47 ca	Vignes	A GW
53 0004 UNTERER MARBACHER WEG	4 a 76 ca	Vignes	A GW
53 0076 UNTERER MARBACHER WEG	5 ca	Sols	A TAOC
HATTSTATT			
10 0014 GOLDSCHMIED	10 a 45 ca	Vignes	A*
OBERMORSCHWIHR			
14 0073 STUEMPFER	10 a 67 ca	Vignes	A*
14 0074 STUEMPFER	1 a 31 ca	Vignes	A*
STORCKENSOHN			
01 0033 KLEINACKER	15 a 00 ca	Prés	A
* Parcelles louées			

Vous connaissez le **Paysan du Haut-Rhin** pour son journal, mais **saviez-vous** que derrière votre hebdomadaire préféré se cache une **équipe de graphistes** compétente et à votre service ?

logos - cartes de visite / entêtes - brochures - flyers - affiches - invitations - sites internet - motion design...

Nous savons faire tout cela !

STUDIO GRAPHIQUE

POUR NOUS CONTACTER :
03 89 20 98 54 - ckl@phr.fr